**Direction d’école : une réunion et des annonces pour éviter la rupture**

***Après nos alertes locales et nationales répétées sur le dangereux état de tension des directrices et directeurs d’école, le ministre de l’Éducation nationale a enfin reçu les organisations syndicales. Il a annoncé quelques mesures pour la rentrée ainsi que la reprise de l’agenda social dès la fin du mois d’août.***

Une nouvelle réunion le lundi 6 juillet devra revenir sur la mise en œuvre de ces annonces. Pour le SE-Unsa, ces mesures pourront éviter la rupture avec les directrices et directeurs d’école, mais il en faudra bien plus et très rapidement pour avancer sur une situation qui s’est dangereusement dégradée. Les directrices et directeurs d’école ont déjà assuré et patienté au-delà du raisonnable.

Le SE-Unsa a rappelé au ministre que cette année scolaire qui s’achève n’a eu de cesse de démontrer le rôle primordial joué par les directrices et directeurs, que ce soit en temps « normal » ou encore plus pendant la crise sanitaire. Lors de cette crise, ils et elles ont fait la preuve de leur autonomie, de leur sens de responsabilité et de leur capacité à prendre des décisions. Pour le SE-Unsa, il ne devra plus être possible de nier leur rôle essentiel et leur capacité à l’assumer. Il faut maintenant leur en donner les moyens. Désormais, le stade de l’urgence a été dépassé.

Après une consultation de la profession en novembre 2019 par le ministère, celui-ci avait enfin rouvert l’agenda social sur la direction d’école en planifiant diverses réunions à partir de janvier 2020. Ces dernières avaient pris du retard, et la crise sanitaire du Covid-19 a mis celles qui étaient programmées entre parenthèses. Alors qu’il semble que la proposition de loi créant la fonction de directrice et de directeur d’école adoptée par l’Assemblée nationale (voir [notre article](https://enseignants.se-unsa.org/Loi-direction-d-ecole-gare-a-la-deception)) ne soit pas examinée par le Sénat avant plusieurs mois, il était indispensable que la situation des directeurs évolue dès la rentrée prochaine.

**Les annonces du ministre**

Jean-Michel Blanquer a exprimé sa « gratitude » envers les directrices et directeurs d’école et annoncé des mesures afin de les aider dans leurs missions qui seront reprises lors d’une nouvelle réunion le lundi 6 juillet pour une mise en œuvre à la rentrée de septembre 2020. Le ministre a ainsi annoncé :

* Un allègement des tâches administratives avec :
  + un calendrier des enquêtes connu à l’avance, ces enquêtes seront plus rationalisées et coordonnées, et elles seront moins nombreuses ;
  + l’autonomie de programmation des 108 heures de service des enseignant·es de l’école ;
  + une amélioration des outils numériques de gestion, en particulier avec une modernisation de l’application Onde ;
  + un meilleur équipement numérique qui sera à travailler notamment dans le cadre des états généraux du numérique (voir [notre article](https://ecoleetsociete.se-unsa.org/Le-numerique-mais-pas-que)).
* Une plus grande aide proposée aux directrices et directeurs d’école passant par :
  + des réunions entre pairs sur le temps d’animation pédagogique.
  + des groupes départementaux de directrices, directeurs et IEN (groupes Blanchet transposés au premier degré) réunis régulièrement ;
  + la création d’un référent pour les directrices et directeurs d’école auprès de chaque Dasen ;
  + deux jours de formation par an dès la rentrée 2020.
* Une augmentation de l’aide administrative humaine possible par :
  + 12 500 services civiques au lieu de 10 000 actuellement ;
  + un plan de recrutement d’apprentis, étudiants post-bac des filières administratives ;
  + 900 nouveaux pré-recrutements dans le 1er degré pour renforcer l’encadrement de l’école.
* La révision des critères pour l’attribution des décharges qui ne doit plus se calculer uniquement avec le nombre de classes de l’école mais aussi intégrer tous les enjeux tels que l’école inclusive, les élèves allophones ou encore la situation globale de l’école.
* L’attribution d’une indemnité ponctuelle pour les directrices et directeurs liée à la gestion de la crise mais dont le montant n’est pas encore connu.
* La reprise de l’agenda social est prévue en septembre afin d’aboutir pour la rentrée 2021 autour de trois axes : les décharges, la délégation de compétence et la revalorisation de la carrière.

**L’avis du SE-Unsa**

Le SE-Unsa est revenu globalement sur ces annonces qui seront rediscutées lors du groupe de travail du lundi 6 juillet. Pour le SE-Unsa, il faut des mesures concrètes sur les décharges de direction dès la rentrée alors que la réglementation actuelle, pour les plus petites écoles notamment, n’est toujours pas appliquée partout de façon satisfaisante. Il faut que le montant de l’indemnité ponctuelle soit rapidement précisé afin de rendre l’annonce crédible. Il faut aussi que les mesures positives qui visent à reconnaître et soutenir la professionnalité des directrices et directeurs se concrétisent effectivement sur le terrain : formation, réunions entre pairs, groupes départementaux, référents départementaux. S’agissant de l’aide administrative, des moyens supplémentaires seront bienvenus mais il faudra bien, un jour, réussir à pérenniser et professionnaliser cette mission. Pour le SE-Unsa, ces mesures peuvent être un gage de bonne volonté, mais il en faut bien plus et très rapidement pour avancer sur une situation qui s’est dangereusement dégradée.

Le SE-Unsa a remis un dossier à Jean-Michel Blanquer pour rappeler ses exigences sur la direction d’école avec :

* ses demandes et propositions (à retrouver ci-dessous en pièce jointe) ;
* la tribune *Nous, directrices et directeurs d’école, sommes encore une fois au rendez-vous !* signée par 4000 directrices et directeurs en quelques jours et qu’il est toujours possible de soutenir : <https://enseignants.se-unsa.org/Nous-directrices-et-directeurs-d-ecole-sommes-encore-une-fois-au-rendez-vous>

**Le SE-Unsa est aux côtés des directrices et directeurs d’école, nationalement comme localement, et déterminé à conquérir le plus rapidement possible les avancées qu’elles et ils ne peuvent plus attendre.**

**Documents joints**

* [**Les propositions du SE-Unsa sur la direction d’école**](https://enseignants.se-unsa.org/IMG/pdf/re_union_men_7_juillet_2020_dossier_se_unsa_pdf.pdf)